



Le Bus à l'oreille du Planning Familial part à la rencontre des collégiens du Tarn-et-Garonne. Tarn-et-Garonne

## LIBRE DE CHOISIR : Le Planning en campagne

Texte d'Anne-Lise Fantino  
Photographies Bruno Amsellem / Signatures

**Avec la précarité grandissante, la présence du Planning Familial en milieu rural offre plus que jamais un relais d'accès aux soins et d'information essentiel et un lieu d'écoute indispensable pour rompre avec l'isolement.**

Ce matin-là, Monique Delhaye intervient devant une quinzaine d'élèves pour aborder des thématiques d'éducation sexuelle, au sein de la maison familiale et rurale de Thiviers, au cœur de la Dordogne. Pas de cours magistral de biologie, mais un travail sur les représentations et sur les mots. Comment définir l'IVG ? Quel est le rôle du Planning Familial ? "L'important, c'est d'avoir le choix", explique l'animatrice. "Je ne suis pas là pour être pour ou contre, et personne ne peut décider à votre place". Une comparaison avec les législations chez les voisins européens et un bref rappel historique permettent de planter le décor et de faire prendre conscience des avancées obtenues de haute lutte. Mais si le législateur a fait son œuvre, l'heure des choix ne concerne pas qu'une frange marginale de la population. "Une contraception n'est jamais fiable à 100 %", souligne Monique. Quelles sont les méthodes de contraception ? Quand l'oubli de pilule peut-il être fatal ? Quels sont les mots associés à la sexualité ? Autant de sujets qui retiennent l'attention des élèves et les mettent face à leurs responsabilités. "Ça a répondu à des questions que je me posais", développe Anthony\*, seize ans. "On nous explique bien comment réagir en cas de souci, alors qu'on ne viendrait pas se confier aux parents. Comme c'est pas nous, les mecs, qui avons le dernier mot pour garder un enfant ou pas, on prend conscience du danger. Cela permet de faire plus attention et d'aider son amie en cas de besoin." Tous les élèves ne manifestent pas forcément leurs interrogations, mais certains visages ne sont pas inconnus de Monique. Comme celui d'Amandine, seize ans également. "Je suis déjà venue au planning, pour demander une contraception, car je ne prends pas encore la pilule et on a beaucoup parlé. J'en avais discuté avec personne à la maison et le médecin est un ami de ma mère, donc je ne veux pas aller le voir." Pas de discussion dans le cadre familial et des schémas encore bien ancrés. "Avec ma mère, je ne suis pas à l'aise. Pour elle il faut être majeure

pour être avec un garçon", indique-t-elle. Résultat : il faut se débrouiller, mais comme l'adolescente, l'isolement géographique met en difficultés de nombreuses femmes. "J'ai des relations sexuelles depuis un an et du coup mon grand frère ou ma meilleure amie me donnent des préservatifs". Une méthode de contraception généralement fiable, mais qui ne met pas à l'abri d'un accident. "Un jour, la capote s'est cassée, c'était un dimanche à Thiviers (NDLR : à une demi-heure de route de Périgueux), j'ai eu peur, mais en fait c'était trop tard. Je n'ai pas pu aller prendre de pilule du lendemain. Dès que j'avais mal au ventre, j'avais peur d'être enceinte."

Cette situation inconfortable est loin d'être un cas isolé. Et lors de ces sessions, l'écoute confidentielle permet aussi de favoriser l'accès au droit. "Dans près de la moitié des interventions, on va me parler d'agressions sexuelles", relève Monique Delhaye. "Parfois ce sont des viols et dans 80 % des cas, les faits se déroulent dans un milieu proche." Briser le silence et remettre en question les représentations fondées sur le modèle paternaliste constitue la trame de fond de ces séances. "Ce que l'on veut, c'est ouvrir les champs des possibles sur les genres et la sexualité. On peut délivrer des connaissances, mais on veut surtout lancer des pistes de réflexion. La sexualité est souvent présentée à travers la notion de risque, d'infection sexuellement transmissible, de grossesse, d'agression. J'essaie de leur faire comprendre que ce qui est au plus intime de nous est aussi influencé par la société."

À la fin de chaque intervention, l'animatrice remet des préservatifs aux élèves, des fascicules avec les coordonnées des permanences. Elle les informe aussi de sa présence dans l'établissement en dehors des horaires de la séance, pour que l'échange puisse se poursuivre si besoin. Une disponibilité et un engagement qui font partie intégrante du quotidien de Monique, malgré les baisses de budget qui







est également importante, on essaie d'éviter les rendez-vous par téléphone, mais lorsque les personnes nous disent qu'elles ne peuvent pas venir, on est obligées d'accepter. On les oriente aussi vers des centres de planification". Dans le nord-est de la Dordogne, cependant, pas de centre de planification à l'horizon, ni de gynécologue. Il faut donc aller à Brive et parcourir parfois plus de 70 kilomètres.

Ou encore à Montauban, dans le Tarn-et-Garonne. Zoé, vingt-sept ans, venue de Nègrepelisse, franchit la porte du centre réservé à l'accueil de jour, pour demander quelle est la marche à suivre pour pratiquer une IVG. Astérie la reçoit, lui explique auprès de quel praticien prendre rendez-vous pour débiter ses démarches et planifier l'acte en temps et en heure, compte tenu du délai de réflexion imposé par la loi. Est-elle sûre de son choix ? "Oui", répond-elle. Zoé repart quelques instants plus tard avec les coordonnées des deux cliniques auprès desquelles elle peut prendre rendez-vous.

Dans la pièce voisine, Leïla vient d'endormir son fils. Comme d'autres femmes ayant subi des violences, elle passe ses journées ici en attendant de regagner le foyer vers lequel le Samu Social l'oriente chaque soir. La plupart d'entre elles

ont un ou plusieurs enfants en bas âge et pas de travail. Le Planning leur permet ainsi de trouver un endroit, en journée, où se sentir bien, et bénéficier d'un soutien dans les démarches juridiques et administratives. Bibliothécaire, arrivée d'Algérie il y a trois ans au moment de son mariage, elle vit séparée depuis huit mois, lasse d'avoir sans cesse essuyé les coups de son conjoint. Pas de soutien familial, des violences répétées. "Il me frappait sur tout le corps. Au départ quand on se disputait et puis après sans raisons". Elle a fini par "porter plainte deux ou trois fois". Son mari a menacé de l'empêcher d'obtenir des papiers en règle, si elle mettait un terme à leur vie commune. Cette vie commune qui pose une chape de plomb sur les violences commises sur les ressortissantes étrangères, puisqu'elle constitue un élément indispensable aux yeux de la loi pour obtenir un titre de séjour régulier. Les menaces s'avèrent d'une efficacité redoutable, mais le législateur a prévu des exceptions à ce principe, notamment dans les cas de violences conjugales.

La suite ? Leïla espère bien "trouver un travail", avoir sa maison "à elle" et mettre son "fils à la crèche".

\* Les prénoms des mineur-e-s ont été changés.

LE PLANNING-CAR AUVERGNE



Paulhaguet, Haute-Loire - © Pierre-Yves Ginet

Afin de développer ses actions sur tout le territoire auvergnat, en tenant compte de ses spécificités rurales et semi-rurales, les associations départementales du Planning Familial ont mutualisé leurs compétences pour mettre en place une action régionale.

Avec le soutien financier du Conseil régional d'Auvergne, en 2007, la Fédération régionale du Planning Familial a mis en circulation une unité mobile : le Planning-car. Il s'agit d'un camping-car aménagé pour l'accueil de petits groupes, en lien avec une animation dans un établissement scolaire, une maison de jeunes, une réunion-débat organisée par une association, une manifestation culturelle ou encore une présence sur un marché.

Le Planning-car est également un formidable outil d'animation du réseau, qui circule en Auvergne en s'appuyant sur les temps forts de la vie locale. Toutes les actions de sensibilisation sont en effet engagées en partenariat avec les associations, les institutions, les professionnels et les groupes de jeunes, sur les lieux d'animation, permettant de mettre en place un maillage de relais et de former des personnes ressources.



Lorette Martineau, animatrice au Planning Familial, arpente depuis onze ans les routes du Tarn-et-Garonne pour aller à la rencontre des collégiens. Bien connue des élèves, son Bus à l'oreille ne désemplit pas, chaque jour de permanence. Elle rappelle des notions essentielles sur le fonctionnement de l'appareil reproductif, mais elle écoute aussi les adolescents qui viennent se confier sur leurs difficultés relationnelles à l'école ou encore sur leurs problèmes familiaux. "Les cas de maltraitance sont le fait de l'entourage dans neuf cas sur dix." L'animatrice explique aux jeunes comment réagir dans ce type de situations pour parvenir à briser le silence. Lauzerte, Tarn-et-Garonne





Le Planning-car dans la cour du collège du Val de Senouire, pendant la pause de midi.  
Les élèves se pressent pour entrer dans le véhicule. Paulhaguet, Haute-Loire - © Pierre-Yves Ginet



Page de droite

"Les déserts médicaux sont l'un des principaux problèmes", note Yann Ykrelef, coordinateur-gestionnaire au Planning Familial de Dordogne. "La question de l'IVG reste taboue chez les médecins. Ce n'est pas un acte valorisé, il y a un manque de formation et la majorité des gynécologues invoquent la clause de conscience".  
Sur l'ensemble de l'Aquitaine, seuls 27 médecins, tous établis en Gironde, ont signé une convention pour prescrire la RU 486 (IVG médicamenteuse), il n'y a aucun signataire dans les autres départements de la région. "Dans les Landes, il y a deux ans, aucune IVG ne pouvait être réalisée en raison du départ à la retraite de plusieurs médecins, mais aujourd'hui il est possible d'en faire pratiquer dans deux centres hospitaliers du département, à Dax et à Mont-de-Marsan". Périgueux, Dordogne

Avec la baisse du budget alloué au Planning Familial de Dordogne, impossible de débloquer une enveloppe financière pour mettre en place un programme de lutte contre les violences conjugales.  
"On accueille toujours des victimes bien sûr, et quand il y a des animations sur l'éducation à la sexualité, on en profite pour faire de la prévention contre les violences", explique Yann Ykrelef, coordinateur-gestionnaire au Planning Familial de Dordogne. "L'accueil est financé, mais pas la prévention en tant que telle". Périgueux, Dordogne





## Le Planning familial, en bref

Créée en 1956 sous le nom de "La maternité heureuse", l'association réunissait des femmes et des hommes bien décidés à faire changer la loi de 1920 qui interdisait l'avortement, ainsi que l'utilisation et la diffusion de tout contraceptif en France. En 1960, l'association devient le "Mouvement français pour Le Planning Familial" (MFPF) dit "Le Planning Familial".

Mouvement militant féministe et d'éducation populaire, le Planning Familial prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, lutte contre le SIDA et les IST, contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales. C'est pour une société plus juste, fondée sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la mixité et la laïcité que Le Planning Familial inscrit son action.

### Des activités variées au cœur des territoires

Le Planning Familial intervient dans les écoles, collèges et lycées, mais aussi dans des lieux spécifiques et variés (IME, ImPro, ESAT, missions locales, CHRS, foyers...). Le Planning Familial mène aussi des animations sur les marchés, les fêtes locales... Des expositions, débats, projections de films et vidéos sont organisés dans le souci de partager le plus largement possible l'information dans le cadre d'une éducation populaire non sexiste.



### Quelques chiffres

- 13 fédérations régionales;
  - 75 associations départementales,
  - 150 lieux d'information,
  - 29 centres de planification.
- et chaque année :
- 750 000 personnes rencontrées
  - 5 000 questions sur internet,
  - 162 000 heures de permanences et d'intervention,
  - 60 000 personnes reçues en consultations

## Focus sur Le Planning Familial de Dordogne



- Budget annuel : 750 000 euros, jusqu'en 2011, financés essentiellement par l'Agence régionale de santé, à hauteur de 20 %. Baisse de 26 % de la dotation de l'ARS en 2012, avec pour conséquence la fermeture d'un demi-poste pour l'accueil téléphonique.
- Bilan d'activités 2012 : entre 2 000 et 2 500 personnes rencontrées (animations incluses).
- Programme de prévention des grossesses non désirées et des IST, essentiellement dans les CFA et les établissements scolaires :
  - 2011 : 1262 personnes de 14 à 25 ans, 92 séances d'animation,
  - 2012, avec la baisse budgétaire : 862 personnes, 63 séances d'animation réalisées pour 140 demandes.
- Permanences d'après-midi, 2012 : 680 personnes reçues, dont 85 % de femmes et 15 % d'hommes, 43 % de mineur-e-s.
- Constat de l'augmentation des viols et agressions sexuelles sur mineurs : 40 cas de violences sexuelles ou conjugales sur les 680 personnes reçues en permanence, dont 21 viols et agressions sexuelles, 14 de ces 21 cas concernant des mineurs.

## Préconisations du Planning Familial sur la contraception

Tous les rapports mettent en évidence les difficultés et les inégalités d'accès à la contraception (inégalités sociales, inégalités territoriales, coût...) et à la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité. À ces inégalités s'ajoute la difficulté de se procurer une contraception choisie et adaptée à son mode de vie. Pour répondre à ces failles, le Planning Familial demande de :

**Faciliter l'accès à la contraception pour toutes et tous, c'est d'abord, inscrire le droit à la contraception et à l'IVG comme thématiques prioritaires en terme de droits et de santé publique dans les politiques de territoire :**

- multiplier les lieux d'accès à la contraception en développant les centres de planification, en mettant en place un réseau de professionnels formés et volontaires, en assouplissant les modalités de délivrance de la contraception par sa "démédicalisation",
- rendre la contraception GRATUITE et ANONYME, sans autorisation parentale, dans les mêmes conditions que dans les CPEF (Centre de planification et d'éducation familiale), dans les zones qui en sont dépourvues en s'appuyant sur des professionnels formés et volontaires,
- permettre aux conseillères de délivrer la contraception d'urgence dans tous les établissements d'information, de consultation et de conseil familial,
- étendre la gratuité aux jeunes de 18 à 25 ans ainsi qu'aux personnes en situation de vulnérabilité,
- poursuivre les campagnes sur la contraception et les relayer localement, notamment par un travail en réseau institutions/collectivités locales/associations, organiser des actions d'informations locales et de sensibilisation des publics sur le terrain,
- renforcer la place des plateformes téléphoniques sur l'ensemble des régions,
- garantir l'éducation à la sexualité à tous les jeunes, scolaires ou non, et une information aux adultes.



**Permettre un véritable choix en matière de contraception, adapté aux besoins des personnes et à leur mode de vie :**

- rembourser TOUTES les méthodes de contraception : patch, anneau, préservatifs masculins et féminins, spermicides... y compris TOUTES les contraceptions définitives et mettre à disposition gratuitement des préservatifs dans les lieux stratégiques,
- donner une information à tous et faire connaître les centres de planification et les lieux ressources,
- promouvoir l'ensemble des moyens de contraception et les bonnes pratiques en matière de prescription médicale, pour sortir de la norme contraceptive, et ainsi favoriser le choix d'une contraception adaptée, et enfin, faciliter l'accès à l'IVG sans culpabilisation,
- développer la formation des professionnels de santé et des professionnels relais sur ces sujets,



Le site **choisirsacontraception.fr** lancé en mai 2013 par le gouvernement propose une information complète sur la contraception. À chaque méthode ses réponses pratiques : qu'est-ce que c'est ? Comme l'utilise-t-on ? Quelle est son efficacité et qu'est-ce qui peut la compromettre ? Qui peut l'utiliser ? Quels sont ses avantages et ses inconvénients...

Les internautes pourront aussi trouver sur le site des informations plus générales ou comprendre comment aborder le sujet de la contraception en couple, avec un proche ou avec un professionnel.